



No de dossier CNER : 08MN053
No de dossier OEN : 2AM-RY1325
No de dossier QIA : LUA-2008-008
No de dossier MPO : 2008 MR

29 avril 2019

Destinataires : Liste de distribution du projet de la rivière Mary

Envoyé par courriel

Objet : **Ordre du jour préliminaire de la seconde réunion technique de la CNER sur la « Phase 2 du projet d'expansion » proposé par la Baffinland Iron Mines Corp.**

Madame, Monsieur,

Le 18 avril 2019, la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions a avisé les parties prenantes qu'une seconde réunion technique serait organisée dans le cadre de son évaluation de la « Phase 2 du projet d'expansion » proposé par la Baffinland Iron Mines Corporation (la Baffinland ou le promoteur), soit une modification du projet approuvé de la rivière Mary (no. de dossier de la CNER : 08MN053). L'objectif de cette réunion technique est d'examiner les questions techniques en suspens inhérentes à la révision par les parties de l'addendum à l'énoncé final des incidences environnementales (addendum à l'EIEF) ainsi que les mémoires supplémentaires soumis par la Baffinland après la première réunion technique. La deuxième réunion aura lieu du **17 au 19 juin 2019**, salle des Cadets de l'air, Iqaluit.

La réunion sera structurée de manière à faciliter les discussions informelles, face à face, sur les questions en suspens, soulevées par les parties prenantes lors de la précédente réunion technique ainsi que pour poursuivre les discussions sur les enjeux issus des mémoires supplémentaires prévus par la Baffinland. La Commission invite les parties intéressées à examiner l'ordre du jour *préliminaire* de la seconde réunion technique, ci-joint, ([annexe A](#)) et lui à soumettre avant le **24 mai 2019**, leurs commentaires sur l'ordonnancement des points inscrits.

La Commission rappelle à la Baffinland qu'il lui incombe de fournir les renseignements requis pour étayer le processus d'évaluation. Elle l'encourage à rencontrer directement les parties avant la tenue de la réunion technique afin de faire progresser la discussion et la résolution des questions techniques, le cas échéant, sachant toutefois que les résultats de ces discussions doivent être documentés et rapportés à la CNER aux fins d'instruction du dossier public. Si les informations appropriées ne sont pas fournies dans les délais prescrits, l'évaluation ne pourra progresser

conformément au processus et aux échéanciers initialement proposés par la CNER et l'audience publique subséquente risque d'être retardée.

LOGISTIQUE DE LA RÉUNION

En matière de logistique, la CNER a pris les dispositions suivantes pour la prochaine réunion technique:

Interprétation: Des services d'interprétation simultanée en anglaise et en inuktitut seront fournis dans la mesure du possible.

Représentants: Pendant la réunion, le nombre de places attribuées à la table principale à chaque organisme/agence sera limité à 2 ou 3. Des places supplémentaires seront accordées aux observateurs et au public.

Animateur: La réunion sera animée par le personnel de la CNER.

Documentation: La CNER produira une version numérique de tous les documents de l'évaluation de la proposition de mise en valeur de la phase 2, y compris de l'addendum à l'EIEF, affichés dans son registre public.

Heures des réunions: Les réunions se dérouleront de 9 h 00 à 17 h 00 les 17 et 18 juin mais celle du 19 juin se terminera à midi. Pour s'assurer que tous les points de l'ordre du jour soient suffisamment traités, des séances devront peut-être être ajoutées en soirée. Une heure sera prévue pour le repas du midi et des pauses santé de 15 minutes seront effectuées pendant la journée.

Les parties prévoyant déléguer des représentants à cette réunion technique seront responsables de leurs déplacements, logement, repas et transport quotidien vers/de la rencontre. De légers rafraîchissements seront fournis pendant les pauses mais les repas ne seront pas fournis.

La CNER demandera à la Baffinland de se préparer à présenter la proposition dans son ensemble, immédiatement après les remarques liminaires. Dans cette présentation de 60 minutes maximum, elle devra résumer ses réponses aux observations des parties sur l'examen technique puis identifier les enjeux censés avoir été réglés par ses réponses et ceux qui ne l'auront pas été. Elle devra expliquer les mesures prises à ce jour pour combler les lacunes en information, soulignant les points réglés par ces renseignements supplémentaires ou par des engagements actualisés et ceux qui ne l'auront pas été. Si possible, le promoteur utilisera de la documentation visuelle (cartes, diagrammes, tableaux, etc...) pour assurer chez les participants, une compréhension et une adoption efficaces des questions techniques.

La CNER demandera à la Baffinland de prévoir des copies imprimées de sa présentation pour distribution aux participants de la réunion, avec versions en Inuktitut et en français (des précisions quant au nombre de copies requises pourront être apportées après confirmation des participations prévues).

Comme pour la première réunion technique, la Baffinland devra dévoiler les engagements pris en sus pour résoudre les questions en suspens identifiées par les parties. Elle devra en outre maintenir une liste complète de ces engagements aux fins de distribution pendant et après la réunion. Afin

de pouvoir finaliser cette liste à la clôture de la réunion, du temps pourra être alloué pour permettre aux parties de les examiner sommairement. D'autre part, la liste des engagements établie à la fin de chaque journée sera présentée en début de réunion le lendemain, aux fins d'examen. Toute question ou commentaire afférent à ces engagements sera formulée à la fin de la journée, lors de la récapitulation des délibérations. La liste finale de ces engagements sera intégrée dans le compte-rendu de la réunion et transmise à l'audience publique et soumise à l'attention de la Commission.

Les parties doivent être prêtes à expliquer leur satisfaction ou insatisfaction vis-à-vis des réponses de la Baffinland à leurs commentaires techniques; en cas d'insatisfaction, elles devront dégager les questions encore suspens afin de préparer les mémoires écrits définitifs. Pendant la réunion, la CNER demandera aux parties de lui préciser si leurs questions ou commentaires sont liés à un enjeu particulier soulevé dans leurs précédents mémoires écrits et envoyés à la Commission.

Les parties incapables de participer en personne à la réunion pourront en écouter les délibérations par téléconférence. Les coordonnées de cette option mise à leur disposition seront transmises à l'approche de la réunion. La CNER aimerait toutefois rappeler aux parties qui choisiront cette solution que malgré tous les efforts déployés pour respecter l'horaire, l'ordre du jour peut être sujet à changement selon la progression de la réunion et d'autres circonstances imprévues; de plus, aucune interprétation ni possibilité de commentaire ne seront accordées en ligne.

PROCHAINES ÉTAPES

Les parties prévoyant participer à la seconde réunion technique organisée dans le cadre de l'évaluation par la CNER de la « Phase 2 du projet d'expansion » proposé par la Baffinland, devront fournir les renseignements suivants à la Commission, avant le 24 mai 2019 :

- après avoir examiné l'ordre du jour préliminaire de la réunion technique ([annexe A](#)), des commentaires sur l'ordonnancement des sujets inscrits;
- une liste des représentants participants, incluant leurs nom, poste et domaine respectif de spécialisation ou d'autorité; et
- toute demande d'équipement audio/visual spécialisé ou d'arrangement logistique spécial pendant la réunion technique.

Les parties sont priées de soumettre directement leurs commentaires à la CNER à info@nirb.ca. Pour toute clarification sur l'évaluation de la « Phase 2 du projet d'expansion », contacter Solomon Amuno, conseiller technique II, au (867) 983-4603 ou par courriel à samuno@nirb.ca.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs

John A. G.

Tara Arko
Directrice des services techniques
Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions

cc: Grant Goddard, Baffinland Iron Mines Corporation
Megan Lord-Hoyle, Baffinland Iron Mines Corporation
Lou Kamermans, Baffinland Iron Mines Corporation

Pièce jointe: Annexe A – Ordre du jour *préliminaire* de la seconde réunion technique pour la « Phase 2 du projet d’expansion » proposé par de la Baffinland.

**ANNEXE A – ORDRE DU JOUR PRÉLIMINAIRE DE LA SECONDE RÉUNION
TECHNIQUE POUR LA PHASE 2 DU PROJET D’EXPANSION PROPOSÉ PAR LA
BAFFINLAND**

No. de dossier de la CNER: 08MN053 – Phase 2 du projet d’expansion

Promoteur: Baffinland Iron Mines Corporation

Animateur: Ryan Barry, directeur général de la CNER

Lieu: Salle des Cadets de l’air, Iqaluit, NU

Dates et heures: 17 juin 2019 9 h à 17 h 00 (*et peut-être 18 h 30 à 21h 00*)

18 juin 2019 9 h à 17 h 00 (*et peut-être 18 h 30 à 21h 00*)

19 juin 2019 9 h à 12 h 00

Remarque: Tous les horaires mentionnés sont approximatifs. L’ordre de discussion des points inscrits et le temps accordé à chacun d’entre eux peuvent faire l’objet de modifications, au gré de la CNER. Au besoin, des séances pourront être ajoutées en soirée, les 17 et/ou 18 juin, pour finir de discuter des points restants à l’ordre du jour.

1ère journée – Lundi 17 juin 2019

Ouverture générale:

1. Mot de bienvenue et remarques liminaires par la CNER (*30 minutes*)
 - a. Présentations, aperçu de l’historique des procédures, structure de la réunion technique, etc....
 - b. Présentation des participants
 - c. Aperçu de l’ordre du jour
 - d. Éléments de logistique

Réunion technique:

2. Présentation de la Baffinland:
 - a. Le point sur la liste des engagements et résumé de la documentation soumise depuis la réunion technique d’avril 2019 (*60 minutes*)
3. Discussion en table ronde: Sujet après sujet et questions des participants au promoteur sur les réponses aux commentaires techniques:
 - a. Évaluation des effets cumulatifs (*90 minutes*)
 - b. Intégration de l’Inuit Qaujimaningit (*60 minutes*)
 - c. Navigation maritime, déglaçage, modélisation de l’eau de ballast et des déversements d’hydrocarbures, surveillance du milieu marin et des espèces sauvages et mesures d’atténuation, y compris des plans pertinents de gestion et/ou d’atténuation. (*120 minutes*)

Remarque: Au besoin, la Baffinland présentera d’autres documents aux fins de références pendant les discussions

Fin de la 1ère journée

2ème journée – 18 juin 2019

Réunion technique (suite de la 1^{ère} journée)

1. Remarques liminaires de la CNER (*15 minutes*)
 - a. Récapitulation de la 1^{ère} journée
 - b. Aperçu de l'ordre du jour
2. Discussion en table ronde; questions des parties et du personnel de la CNER sur les points suivants avec, éventuellement et si nécessaire, des présentations de la Baffinland :
 - a. Environnement physique, incluant la qualité de l'air, l'évaluation du changement climatique, l'évaluation atmosphérique, des plans pertinents de gestion et/ou d'atténuation (*60 minutes*)
 - b. Environnement d'eau douce, y compris l'évaluation de l'eau de surface, du biote dulcicole, incluant les plans pertinents de gestion et/ou d'atténuation (*90 minutes*)
 - c. Environnement terrestre, y compris les sols, les formes de relief, la végétation, l'habitat des espèces sauvages et des oiseaux ainsi que les plans et/ou programmes connexes de gestion et d'atténuation (*90 minutes*)
 - d. Environnement socioéconomique et plans et/ou programmes connexes de gestion et d'atténuation (*60 minutes*)

Remarque: Au besoin, la Baffinland présentera d'autres documents aux fins de références pendant les discussions

Fin de la 2ème journée

3ème journée – Mercredi 19 juin 2019

Réunion technique (suite de la 2ème journée)

1. Remarques liminaires de la CNER (*15 minutes*)
 - a. Récapitulation de la 1^{ère} journée
 - b. Aperçu de l'ordre du jour
2. Discussion sur les questions éventuellement en suspens
3. Discussion et révision de la liste des engagements du promoteur (*si le temps le permet*)
4. Discussion par la CNER des prochaines étapes et de l'audience publique
 - a. Période de questions et réponses pour les parties
5. Conclusion et fin de la 3^{ème} journée